

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÈANS — Service d'Hiver.															
Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.					Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.										
CAHORS					CAHORS										
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	ARRIVÉES A	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	TOULOUSE (Arrivée)
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	5 ^h 47 ^s	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 53 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s. 11 »	12 37 s. 11 »	10 35 —	1 » s.	10 35 —	11 15 s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	5 17 s.	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 s.	8 30 —	9 50 —	

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Cahors, le 7 Octobre.

Le Budget de 1885.

Jusqu'à ce jour, le chiffre des réductions opérées par la commission du budget s'élève à 70 millions ; mais en tenant compte des réclamations des ministres qu'on paraît devoir accueillir, le chiffre des réductions s'abaissera probablement à 60 millions. D'autre part, on va parallèlement, comme nous l'avons déjà expliqué, réduire les évaluations des impôts indirects qui sont très majorées dans le projet primitif du gouvernement.

L'idée dominante de la commission est de réduire ces évaluations de 71 millions, ce qui les ramènera au niveau de l'année 1883, c'est-à-dire à des limites correspondant plus exactement à la réalité.

On voit donc que l'on aurait une marge de 11 millions disponibles, garantie de l'intérêt des chemins de fer. L'équilibre sera atteint à l'extrême limite ; mais il importe de rappeler que parmi les recettes qui contribuent à l'assurer figurent des créations d'impôts nouveaux ou des extensions d'impôts existants, jusqu'à concurrence d'une trentaine de millions.

Or, beaucoup de membres de la commission du budget se refusent absolument à créer de nouvelles taxes ou à augmenter les anciennes.

Si donc les propositions du gouvernement étaient repoussées sur ce point, il faudrait trouver d'autres combinaisons pour assurer l'équilibre, par exemple la réduction de l'amortissement.

On voit quelle est la difficulté du problème que la commission devra résoudre dans les quelques jours qui nous séparent de la rentrée des Chambres.

On lit à ce sujet dans le *Gaulois* :

« Les efforts faits pour équilibrer le budget ont

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(29) LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

Loïc et Jeanne se promènèrent pendant un mois à travers cette Ecosse, si peuplée de souvenirs. Voyage d'amoureux et d'artistes. Bien souvent, ils s'enfonçaient dans les bois, l'un et l'autre, et alors, au milieu de ce silence mystérieux des épaisses feuillées, la grande cantatrice chantait une mélodie de Gounod.

Loïc s'attendait chaque jour à recevoir une lettre de Richard Malvern qui l'arracherait à son heureux voyage. Mais la lettre ne venait pas. Si le baron avait su que le peintre voulait aller à Langourias interroger Marius Roussin, il n'eût pas laissé d'être assez tourmenté de ce silence. Mais, comme il ignorait le motif et même le projet de l'absence de Richard, il ne s'en inquiétait pas.

Après l'Ecosse, ils passèrent quelques jours en Irlande, et ne la quittèrent que vers les premiers jours du mois d'août.

Ils rentrèrent à Paris, par une étouffante soirée. Loïc avait reçu assez exactement des nouvelles de sa sœur. Malgré tout, il conduisit Jeanne au chalet de Saint-James, et, le lendemain, de leur arrivée, il courut rue de Lisbonne

démontre que la nécessité devant laquelle se trouve le gouvernement de se procurer de l'argent pour satisfaire le chapitre des dépenses extraordinaires qui va sans cesse en augmentant. On ne fait pas impunément des expéditions lointaines et des conquêtes coûteuses.

Diverses combinaisons ont été étudiées : la première est la conversion, seul fonds ancien sur lequel le gouvernement puisse mettre la main, mais la conversion du 4 1/2 ancien ne représenterait qu'une soule insignifiante, à peine suffisante pour servir l'intérêt des dépenses faites au Tonkin.

La seconde combinaison était un emprunt, mais c'est toujours chose grave que de faire appel à la bonne volonté des contribuables à la veille des élections. Mécontenter les uns sans servir les autres, ce n'est point amener l'équilibre, aussi désiré par les électeurs que désirable pour le budget.

Le gouvernement, ému de cette perspective qui pouvait lui susciter de nombreux embarras, eut recours à quelques amis de la commission du budget. Ces gens habiles proposèrent hardiment, la vente du réseau ferré de l'Etat. Cette combinaison fut accueillie à souhait ; elle sauvait tout le monde d'un embarras qui menaçait de devenir grand.

Trouver 750 millions et n'avoir plus besoin ni d'emprunter, ni de convertir, à la veille des élections ! L'offre est sérieuse ; certains membres de la commission du budget ont promis de l'appuyer devant les Chambres.

Informations

LA GUERRE DE CHINE

La surprise de Lochnau

Les canonnières *Mousqueton*, *Massue* et *La Hache*, précédant le mouvement des troupes chargées de reconnaître la vallée du Lochnau, ont été attaquées, le 3 octobre, par les réguliers chinois.

Voici sur ce fait d'armes, les renseignements qui nous parviennent :

Le général Brière de l'Isle, ayant été avisé

pour embrasser sa sœur et son beau-frère. Une douloureuse surprise l'y attendait. Blanche n'était plus reconnaissable. Un mois et demi auparavant, elle avait la beauté d'une jeune fille ; il la trouvait maintenant avec la beauté d'une femme. Mais elle était devenue d'une pâleur extrême. Ses grands yeux avaient pris un éclat extraordinaire. Comment un pareil changement s'était-il produit en si peu de temps ?

Ce ne pouvait être qu'elle fût malheureuse, car Loïc la trouva sinon gaie, — elle ne pouvait l'être si peu de temps après la mort de sa mère, — au moins calme et sereine. Quand son frère entra dans sa chambre, elle poussa un cri de joie et vint se jeter dans ses bras.

Ah ! que je suis heureuse de te voir !

Et moi, ma chérie ? Sais-tu qu'au premier abord, j'ai hésité à te reconnaître ?

Ah !... — Tu es devenue cent fois plus belle.

Elle sourit, mais des lèvres seulement, les yeux restèrent froids.

C'est le bonheur, ma petite Blanche, qui t'a ainsi changée.

Je suis si heureuse !

André est sorti ?

Oui, il est au cercle. Restes-tu dîner avec nous, mon ami ?

Volontiers.

Assieds-toi là et raconte-moi ton voyage.

La jeune femme prit une tapisserie, Loïc se mit auprès d'elle et leur causerie commença.

Evidemment il y avait quelque chose de changé dans cette maison. Chaque meuble était à sa

d'un mouvement en avant des troupes chinoises, campées entre Bac-Lé et Lang-Son, a immédiatement pris des mesures pour refouler l'ennemi.

Une dépêche de Hanoi (3 octobre, 7 h. du s.) fait connaître que les canonnières *la Massue*, *le Mousqueton* et *la Hache*, effectuant une reconnaissance dans le Lochnau, rivière qui, du Lang-Son, vient se jeter dans le Song-Cau, ont livré un brillant combat contre 4.000 chinois.

L'ennemi a subi des pertes considérables. Nous avons vingt-on marins et dix soldats blessés ; le capitaine Chalié, de *la Massue*, a été tué. Le réfolement continue.

Des renforts sont arrivés ; d'autres quittent Hanoi avec le général Négrier.

La gravité de cet incident n'échappera à personne, car la rencontre a eu lieu à proximité du Delta. Il est évident aujourd'hui que les forces chinoises régulières, sont massées en partie au nord du Tonkin. Elles sont en nombre considérable.

L'engagement a dû être vif, puisqu'on compte plus de 30 hommes hors de combat.

Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante de l'amiral Courbet, datée de Kelung, 4 octobre, et expédiée de Fou-Tchéou le 5 octobre :

Aujourd'hui, occupation des ouvrages au sud-est de la rade par compagnies débarquement du *Bayard*, du *Dugay-Trouin* et du *Château-Renaud*, sous la direction du lieutenant de vaisseau Gourdon. L'ennemi n'a fait aucune résistance.

Il est indispensable, avant d'aller plus loin, soit du côté de Tamsui, soit du côté des mines de charbons, de fortifier les points principaux, afin que nous puissions les défendre avec peu de monde, et de détruire aussi plusieurs ouvrages.

place. Loïc retrouvait les tableaux de maîtres les moindres objets d'art tels qu'il les avait connus dans son enfance. Une des fenêtres du petit salon donnait sur le jardin de l'hôtel, elle était ouverte, et les chants d'oiseaux entraient gaieusement. Loïc reconnaissait tout cela : et pourtant il sentait qu'une sorte de révolution s'était produite dans cette maison. Blanche l'étonnait. Il n'aurait jamais cru que la charmante enfant autrefois, si heureuse, si enjouée, eût pu semodifier ainsi. On eût dit, en voyant madame Darcourt, non pas une jeune femme en pleine lune de miel, mais une fière et énergique créature jetée soudainement en pleines luttes de la vie.

Son beau-frère bientôt entra. Il embrassa Loïc avec autant d'affection que Blanche. Le dîner fut cordial. Blanche accablait son frère de questions.

En vérité s'écria Loïc, j'étais fou de croire à un malheur. Ils s'aiment toujours.

Et, en effet, il surprenait par instants un regard chargé de tendresse qu'André jetait sur sa femme. Il fit alors la seule réflexion logique : Blanche ayant été très-affectée de la mort de sa mère, ayant reçu quelque temps avant le coup de l'assassinat de son père, s'était murie insensiblement à cette rude pierre de touche de la douleur. Pauvre femme, elle n'avait d'autre consolation que l'amour de son mari ! Quand le dîner fut achevé, les trois jeunes gens passèrent dans le petit salon, où la conversation continua.

J'espère que tu me laisseras mon appartement à l'hôtel ? demanda en riant Loïc à sa sœur.

Nous avons réglé tout cela, dit Blanche qui

Les batteries de Tamsui sont démontées ; on s'occupe de détruire le barrage de jonques coulées et les torpilles.

Kelung occupé.

Shanghai, 5 octobre (source anglaise). — Les troupes françaises ont pris possession de Kelung ; elles bombardent actuellement Tamsui.

L'amortissement de la Dette.

Le gouvernement anglais a fait donner indirectement, aux puissances, des explications qui les décideront à s'abstenir présentement de toute action relativement à la suspension de l'amortissement. Les indemnités d'Alexandrie seront prochainement payées en partie.

La France et l'Angleterre.

Lord Rudolf-Churchill a prononcé lundi à Leeds un discours où il a blâmé la politique du gouvernement en Egypte ; il a ajouté que la France et l'Angleterre étaient, à propos de l'Egypte, aussi près de se faire la guerre que deux pays peuvent l'être.

Le marquis de Salisbury, parlant devant une nombreuse assistance, a critiqué sévèrement la politique du gouvernement. Il a déclaré que la politique de M. Gladstone a eu pour résultat de coaliser toutes les puissances contre l'Angleterre. Il a constaté que l'Egypte, qui a été laissée par les conservateurs dans des conditions de progrès, est actuellement dans le chaos et la ruine. Les conservateurs, qui voulaient rendre le gouvernement égyptien fort, prévoyaient qu'ils rendraient l'administration de l'Egypte très difficile et mettraient toute l'Europe sur les bras de l'Angleterre, s'ils essayaient d'évincer les français de la vallée du Nil.

La Convocation des Chambres.

Le *Journal Officiel* a publié le décret portant convocation pour le 14 octobre, du Sénat et de la Chambre des députés en session extraordinaire.

travaillait assidûment à sa tapisserie ; André a pris l'appartement de ma mère ; moi, celui de mon père.

Loïc se rappela cette soirée, sept mois auparavant, où le drame commençait, quand ils étaient si calmes dans ce même salon, son père, Blanche et lui. La soirée présente était aussi calme, aussi reposée que l'autre.

Avez-vous quitté Paris ?

Non.

Pourquoi n'as-tu pas mené Blanche au bord de la mer, André ? cela lui aurait fait du bien.

Je voulais, répliqua André, c'est elle qui a refusé.

Ne le gronde pas, mon ami, dit Blanche, c'est moi qui suis la coupable.

Au moment où dix heures sonnèrent, Loïc se leva.

Tu pars ? dit Blanche.

Oui... il y a si longtemps que j'ai quitté Paris ! je veux reprendre possession du boulevard.

Il me semble que je l'ai quitté depuis un siècle déjà ?

Parisien ! dit Blanche en souriant.

Ah j'oubliais de te demander. Il n'est pas venu de lettres pour moi ?

Si, je les ai fait mettre sur la table de ton cabinet de travail.

Merci, ma chérie.

En effet, Loïc trouva sur son bureau un amoncellement de cartes et de lettres. Il les détacha rapidement les unes et les autres. Bien entendu il avait recommandé à sa sœur de lui envoyer seulement les lettres qui seraient timbrées d'u

Nominations préfectorales. — M. Stéhelin a été nommé préfet de la Charente-Inférieure, M. Floret, de Saône-et-Loire; M. Dufresne, de la Corse; M. Massat, de l'Ain; M. Proudhon, de l'Eure-et-Loire; M. Baudrau, de la Meuse; M. Robœuf, de la Mayenne; M. Granet, des Hautes-Pyrénées; M. Lozé, du Cantal; M. Monier, de la Drôme; M. Eynac, du Tarn-et-Garonne; M. Mengardoque, de Constantine; M. Bossu, préfet de Tarn-et-Garonne serait appelé à d'autres fonctions.

Le deuxième centenaire de Corneille

Le deuxième centenaire de la mort de Corneille a été célébré, le 1^{er} octobre, à Paris, en l'église Saint-Roch.

C'est à la religieuse et patriotique initiative de M. l'abbé Millault, que nous devons d'avoir vu rendre à la mémoire de Corneille, les suprêmes honneurs chrétiens.

A notre époque surtout, il était opportun de mettre en relief la noble figure du poète qui, dans le *Cid*, a personnifié l'amour de la patrie, comme dans *Polyeucte* il a idéalisé l'amour chrétien.

Le vénérable curé de Saint-Roch, dans une allocution aussi touchante qu'éloquente, a su tirer de la vie et des œuvres de Corneille un haut et puissant enseignement.

L'auditoire auquel il s'adressait l'a écouté avec une religieuse attention.

A l'entrée même de la nef, des sièges avaient été réservés aux membres de la famille de Corneille et des délégués de la ville de Rouen.

L'Académie française et les différentes sections de l'Institut représentées par MM. Gaston Boissier, Sully-Prudhomme, Camille Doucet, Alexandre Dumas, C. Rousset, Coppée, About, duc de Broglie, Caro, occupaient le côté droit du transept.

Le Cercle de la librairie, son président en tête, avait pris place à la suite des académiciens et des associations littéraires.

Enfin, tout le côté gauche de la nef appartenait à la Comédie-Française et à l'Odéon, rangés autour de M. Perrin.

La messe a été chantée par la maîtrise avec une grande perfection, sous la direction du maître de chapelle, M. Darnaud.

L'église entière était tendue de draperies funèbres sur lesquelles se détachaient en couleur les armoiries de Corneille.

Au milieu du chœur, s'élevait un immense catafalque, flanqué de torchères à flammes bleues et illuminé de cierges géants; sur le devant, une grande plume et des feuillages dorés. Toute l'église était tendue de draperies noires à larmes d'argent, relevées par des écussons aux armes du poète. Ces armes — pour ceux qui sont étrangers à la science héraldique — se compo-

sent de deux limiers surmontés d'un cimier lauré, le tout supportant un écu rouge, traversé l'une au-dessus, l'autre au-dessous. Le monument de Corneille, ou plutôt la plaque commémorative apposée sur la première colonne de gauche, par les soins pieux du duc d'Orléans, est voilé de longs crêpes. L'inscription porte :

PIERRE CORNEILLE
Né à Rouen, le 6 juin 1606.
Mort à Paris, rue d'Argenteuil, le 1^{er} octobre 1684
Et inhumé dans cette église.
Érigé en 1821.

Le monument ne correspond pas à l'endroit où doivent reposer les cendres du poète. En posant un calorifère dans les sous-sol de Saint-Roch, on découvrit à peu près au milieu du chœur, plusieurs urnes sur l'une desquelles le nom de Corneille était encore lisible. Puis on construisit des murs, et les urnes, qui marquaient, sans aucun doute, la place des sépultures, sont en ce moment masquées; on sait qu'elles existent, voilà tout. Mais il est presque impossible, depuis la profanation dont Saint-Roch fut l'objet en 1793, d'établir le point exact où sont les restes de Corneille. Il est là, cela suffit.

La cérémonie religieuse a eu, le soir, son pendant littéraire à la Comédie-Française. En offrant tour à tour à notre admiration *Polyeucte* et le *Menteur*, on nous a présenté sous ses deux faces connues ce colosse, maître sur maître aux deux pôles opposés du théâtre, sans rival dans la tragédie, égal à Molière dans la comédie.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Nous lisons dans le *Bulletin de l'Instruction publique* :

M. Baudel, censeur au lycée d'Alger, est nommé proviseur du lycée de Cahors, en remplacement de M. Bréhier, nommé proviseur à Poitiers.

Notre compatriote M. Tinel, licencié ès-lettres, est nommé professeur de rhétorique au collège de Pamiers.

Notre compatriote M. Marbot, sous-préfet d'Ussel est nommé sous-préfet de St-Flour.

Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé Gary, curé de Cénevières, est appelé à l'aumônerie du pensionnat des sœurs de Gramat, à Cahors.

M. Gary est un esprit cultivé, un des membres les plus actifs de la *Société des Etudes du Lot*.

Taxe du pain

Un arrêté municipal fixe comme suit, à partir du 8 octobre courant et jusqu'à nouvel avis,

le prix du pain, dans la commune de Cahors :

1 ^o qualité, le kilog.	0,32,5
2 ^o — — —	0,30
3 ^o — — —	0,28,5

Caisse nationale postale d'épargne

DÉPARTEMENT DU LOT
Opérations du mois d'août 1884

Versements reçus de 256 déposants, dont 75 nouveaux.....	69,344 65
Remboursements à 135 déposants, dont 35 pour solde	54,217 65
Excédent des versements	16,127 00

Le Directeur des Postes et des télégraphes, BOURSEUL.

Vol à l'étalage. — Le commissaire de police a fait procéder à l'arrestation du nommé Céré Jean, âgé de 32 ans, né à Ussel (Corrèze), surpris au moment où il venait de voler une paire de chaussures à l'étalage du sieur Calvet, cordonnier, rue Daurade, n° 10.

Arrestations. — La police a procédé à l'arrestation des nommés B... Jean, âgé de 23 ans, et B... Pierre, âgé de 27 ans, tous les deux domiciliés au faubourg St-Georges, auteurs de divers vols de bois et de charbon, commis au préjudice du sieur Delmas, marchand de bois audit faubourg.

Condamnations. — On se rappelle qu'il y a une quinzaine de jours une scène violente eut lieu au café de l'Industrie. Dans son audience de mercredi, le tribunal correctionnel de Cahors a condamné à 20 jours de prison le jeune Souque, qui, on s'en souvient, avait frappé de son couteau à mastic le sieur P...

Dans cette même audience le tribunal a condamné à un an et un jour de prison le sieur Besse, dit Perrinco, et à huit mois le sieur Organ, dit Canet, convaincus d'avoir volé un sac d'avoine au préjudice du sieur Ayot, voiturier à Cahors.

Concours de tir. — Saint-Martin-Labouval a voulu avoir son concours de tir. Un tireur émérite, M. Jules Massip, lauréat du concours de Cénevières, a pu distribuer jusqu'à 130 cartons aux nombreux amateurs de ce genre d'exercice. On s'est servi de la carabine Flaubert, à la distance de 12 pas. Quelque déficiente que fut l'installation du tir, le gagnant du premier prix, le jeune Fernand Couderc, de Cénevières, a fait 12 points. Sept autres ont été enlevés avec 11 points et les deux derniers avec 10 points.

Nous ne pouvons que féliciter la vaillante jeunesse de nos communes rurales, de se passionner de plus en plus pour ces joutes patriotiques, à l'instar des Sociétés urbaines que nous voyons naguère si brillamment réunies au bois de Boulogne, à Paris.

A cause du choléra qui commence à sévir en Algérie, le départ du détachement du 7^e de ligne que nous avons annoncé dans notre dernier numéro, a été momentanément différé.

Les engagés conditionnels, actuellement sous les drapeaux qui auront satisfait aux conditions de l'article 56 de la loi du 27 juillet 1881, devront être renvoyés dans leurs foyers le 10 et le 11 novembre prochain au soir.

Remonte. — MM. les éleveurs, propriétaires et marchands de chevaux sont informés que la commission de remonte de la 17^e légion (bis) de gendarmerie, se réunira à la caserne de gendarmerie à Agen, le 20 octobre courant, pour procéder à l'achat de chevaux destinés aux militaires de l'arme.

Les animaux à présenter doivent avoir la taille de 1^m 52 et être âgés de 4 ans au moins.

Lettres chargées. — Une circulaire récente vient de prescrire aux employés des postes et télégraphes d'espacer à l'avenir les timbres mis sur les lettres chargées, au lieu de les placer côte à côte comme on le faisait autrefois. En même temps, il leur est ordonné de refuser toute lettre recommandée ou chargée sur laquelle l'envoyeur aurait placé à l'avance des timbres côte à côte.

La raison de cette mesure est que plusieurs timbres placés sans espace blanc intermédiaire couvrent une place assez large pour qu'en les soulevant délicatement, il soit possible de pratiquer une ouverture et de retirer le billet de banque. La réintégration des timbres masquant l'ouverture, la fraude serait invisible, et le destinataire ne s'apercevrait du vol qu'après réception officielle de la lettre, trop tard pour réclamer utilement.

Avis au public. — On délivre au guichet de la gare de Cahors, des places de correspondance, savoir :

A tous les trains :
Aux voyageurs de Cahors à Lalbenque, par la gare de Lalbenque (gratis).
Au train 1139, 5 heures 25 soir :
Aux voyageurs de Cahors à Vaylats par la gare de Lalbenque, au prix de 0 fr. 50 cent.
A partir du 1^{er} octobre 1884.

On écrit de Figeac. — Sur la proposition de l'Académie de médecine, le ministre du commerce a décerné à M. Fau, docteur en médecine, à Figeac, une médaille d'argent pour le récompenser du zèle avec lequel il s'est livré à la propagation de la vaccine dans le courant de l'année 1883.

Nuage de Dentelle, tel est le titre élégant et original de la nouvelle valse de Jules Klein. Nous la recommandons chaleureusement à nos aimables lectrices, car *Nuage de Dentelle*, contient d'enivrantes mélodies qui feront le tour du monde comme *Virgée de Raphaël* et *Fraises au Campagne*, du célèbre maître français.

Dans tous les salons, dans toutes les réunions mondaines, la vogue est toujours aux valses de Jules Klein : *Diamant du Cœur*, *Parfums Capiteux*, *Lèvres de Feu*, *Cerises Pompadour*, *Pêché Révé*, *Patte de Velours*, *Cuir de Russie*, *Au Pays Bleu*, *Neige et Volcan*, *Pazza d'Amore* et *M^{lle} Printemps*.

Signalons aussi les polkas entraînant *Cœur d'Artichaut*, « *Peau de Satin*, » *Trites aux Perles* et *tête de Linotte*; la mazurka « *Radis Roses*, » la piquante gavotte *Louis XV* « *Royal-Caprice*, » et la valse chantée *Fraises au Campagne*.

PARIS, COLOMBIER, Éditeur, 6, rue Vivienne. Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c., en timbres-postes.

R et d'un M. C'était convenu avec le peintre. Richard Malvern n'avait pas écrit.

— Ce silence est bien curieux ? pensa-t-il.

Une fois qu'il eut dépouillé sa correspondance, peu importante d'ailleurs, il fit rapidement sa toilette, et sortit. Au moment où il refermait derrière lui la porte de l'hôtel, il vit un fiacre s'arrêter. Un homme descendit, c'était Richard.

— Vous, s'écria-t-il en apercevant Loïc.

— C'est moi, oui; je suis arrivé ce soir, et je commençais à m'inquiéter de votre silence.

— De mon silence !

Richard paya son cocher, et, prenant le bras de Loïc, s'éloigna avec lui dans la direction du boulevard Malesherbes.

— Je vous ai écrit trois fois.

— Trois fois. Mais où avez-vous adressé les lettres ?

— Rue de Lisbonne.

— Et vous aviez eu soin de vous servir d'enveloppes timbrées R. M. selon que nous avions convenu ?

— Oui.

— C'est bien extraordinaire.

— Madame votre sœur a peut-être négligé de faire suivre ces lettres ?

— Non, c'est impossible. Je lui avais laissé l'itinéraire que je suivrais, exprès pour qu'il n'y eût pas d'erreur possible.

— Alors les lettres auront été égarées en route.

— Avez-vous du nouveau ?

— Du nouveau !

Loïc s'arrêta court frappé de l'expression qu'a-

vait eue la voix de Richard.

— Dieu ! est-ce que...

— Ami, dit gravement le peintre, voilà plus d'un mois que je suis de retour à Paris, et que je n'ai pas cessé un seul jour de lutter. Grâce au ciel, j'ai presque réussi. Il y a une justice divine qui ne pouvait pas permettre que le crime restât longtemps impuni.

Loïc était en proie à une profonde émotion.

— Oh ! racontez-moi tout !

— Marius Roussin et moi nous avons retrouvé un ancien ami d'Hilarion Gentil; cet individu s'appelle Cassemajou. Moyennant une somme de mille francs, que je lui ai donnée, il s'est chargé de découvrir celui que nous cherchons.

— A-t-il réussi ?

— Depuis une heure... Tenez. Voici ce que j'ai reçu ce matin.

C'était une note ainsi conçue :

« Je le tiens. Il se cache dans un hôtel meublé sis au quai de Bercy, n° 8, où le surveille un petit gamin que j'ai mis en embuscade à la porte. Hier, il n'a pas bougé de chez lui; mais voici ce qui s'est passé, cela pourra vous être utile :

« A onze heures du matin, un fiacre s'est arrêté devant la maison. Une dame, de taille moyenne, blonde et vêtue avec élégance, en est descendue. Elle est entrée et restée un quart d'heure seulement avec Hilarion. Cinq minutes après son départ Gentil a ouvert la fenêtre et s'y est accoudé. Le gamin a remarqué qu'il avait l'air très-content.

« Vers le soir, nouveau fiacre et nouvelle dame aussi, mais grande et brune, et elle est restée bien plus longtemps que la première, une heure

environ.

» Aussitôt après son départ, Hilarion est sorti; et le gamin l'a entendu dire à son hôtesse qu'il ne rentrerait que demain soir... Donc, demain, nous pourrions le prendre... »

XX

LA POURSUITE

Le lendemain devait être le grand jour. Loïc, après avoir été voir Richard Malvern dans la matinée pour convenir de tout avec lui, revint rue de Lisbonne, où il comptait demander à déjeuner à son beau-frère, André Darcourt.

— Enfin, te voilà, Loïc ! s'écria le jeune mari en apercevant le baron.

— Ne m'attendais-tu pas ?

— On ne te voit plus, maintenant; tu connais cependant ma profonde tendresse pour toi. Pourquoi es-tu si rare ?

— Pardonne-moi, mon cher André. Tu es au courant de la sainte mission que je me suis imposée ?

André ne put retenir un geste de tristesse.

— J'ai à te faire un reproche, mon ami. dit-il avec noblesse. Pourquoi as-tu associé un étranger à ton œuvre, et non pas moi ? Ne suis-je pas ton frère ?

— André...

— Laisse-moi finir, continua le jeune homme avec force. Blanche ne m'en a rien dit; mais elle eût été heureuse de me voir partager tes périls et tes fatigues. M. de Maudreuil, s'il eût vécu, aurait été mon père. Laisse-moi faire pour lui ce que mon devoir de fils me commande.

Loïc n'eut pas le temps de répondre; Blanche entra. Elle avait entendu la fin de la conversation entre son mari et son frère :

— Je te remercie de ton dévouement, dit-elle avec tendresse à André, mais...

— Mais, tu aimes mieux ne pas te séparer de ton mari ? reparti Loïc en souriant. Allons, ne crains rien, chère petite sœur... On te laissera ton amoureux... Et sur ce, à table !

Le déjeuner ne fut pas long. André avait un rendez-vous très important auquel il ne voulait pas manquer. Resté seul avec Blanche, Loïc voulait causer avec elle de choses indifférentes et ne pas lui parler de la presque certitude qu'il avait de s'emparer, du soir même, du misérable qui avait tué leur père; mais ce fut Blanche elle-même qui mit aussitôt la causerie sur ce sujet.

M. de Maudreuil n'eut pas le courage de cacher à sa sœur ce qu'elle avait fait.

Elle l'avait tant aimé, ce père arraché brutalement à leur tendresse ! Elle chérissait son souvenir si fortement ! Jamais elle ne l'avait écouté avec une attention si soutenue. A mesure que Loïc parlait, Blanche le dévorait des yeux. Son émotion était si forte, qu'elle pâlisait et rougissait tour à tour. Loïc acheva son récit en lui donnant les détails les plus complets.

— Alors, c'est ce soir même que tu comptes t'emparer de cet homme ?

— Oui.

ALBERT DELPIT

(A suivre).

Beaucoup d'instituteurs et d'institutrices se sont mis à l'œuvre pour créer dans leurs écoles une annexe d'une incontestable utilité; c'est le musée scolaire; dans le département du Lot il en existe 333, dont 180 très bien ou bien tenus.

Les instituteurs qui se distinguent dans la tenue de leur musée sont ceux de Vaylats, Calvignac, Escamps, Bach, Crégols, Flanjac, Le Montat, Issept, Espédaillac, Assier, Castelnaud-Montraiet, Catus, Boissières, Gigonzac, les Junies, Lherm, Pontcirq, Mechmont, Nozèjous, St-Denis-lès-Martel, Cazals, Goujonnac, Montcléra, Anglars-Juillac, Castelfrac, Donelle, Caillac, St-Vincent, Sauzet, Belmontet, Fargues, Montcuq, St-Cyprien, Doravel, Sotorac, Touzac, Vire, Figeac, Bédier, St-Félix, Camburat, Cardillac, Poycalvel, St-Germain.

Quant aux institutrices, ce sont celles de Reyvignes, de St-Félix, Albiac, Terron.

Une jurisprudence. — Dernièrement, le tribunal d'Evreux, jugeant correctionnellement, a confirmé de nouveau le point de jurisprudence suivant :

Un distillateur, client de la maison Picon et Co, pour son apéritif bien connu, « l'Amer Picon », avait pensé que la vente d'un amer de sa fabrication dans les bouteilles portant en relief « Amer Picon, Philippeville », mais revêtues d'étiquettes à son nom n'était pas délictueuse.

Le tribunal d'Evreux ne l'a pas décidé ainsi. Préoccupé avant tout de la protection de la *marque de fabrique*, qui assure la loyauté des transactions commerciales, et malgré la précaution prise par le distillateur, il a été établi que le délinquant, ayant contrevenu à l'article 1^{er} de la loi du 28 juillet 1824 et aux articles 7 et 8 de la loi du 23 juin 1857, était déclaré coupable d'usurpation de marque de fabrique. Il l'a condamné à deux cents francs d'amende, trois cents francs de dommages et intérêts, et à la publication du jugement.

Revue Agricole

Conservation des fourrages à l'air libre.

Nous avons parlé plusieurs fois de la conservation des fourrages verts dans des silos soustraits à l'action de l'air. Voici maintenant qu'un agriculteur distingué du Tarn, M. Rouvière, a trouvé moyen de conserver ces fourrages à l'air libre, sans construction d'aucune espèce. On comprend toute la portée de cette innovation qui permet de se livrer sans frais à une pratique aussi avantageuse pour la nourriture du bétail. Voici comment M. Rouvière décrit lui-même sa manière de procéder :

« Entasser bien également et par couches régulières le fourrage sur le sol (qui doit être horizontal), en donnant au tas une forme rectangulaire, dont la plus petite largeur est déterminée par la longueur des madriers ou des planches dont on dispose chez moi.

« Entourer la surface occupée par une petite rigole, creusée de façon à empêcher les eaux pluviales, en coulant sur le champ, de venir baigner le pied du tas et d'en pourrir la base; cette rigole de circonvallation doit se jeter dans un fossé d'écoulement.

« L'emplacement du tas peut être choisi n'importe où; pour mes essais, c'était dans un champ exposé à tous les vents.

« Le tas étant arrivé à hauteur, le couvrir avec des planches. Ces planches, de 0^m 27 d'épaisseur (1 pouce), doivent être placées jointives, et dans le sens de la plus petite largeur du tas, de façon à le couvrir entièrement, même à déborder un peu de chaque côté. Sur cette première couche de planches, en poser une seconde placée dans le même sens et de la même manière, mais en ayant soin de contrarier les joints, de façon à ce que chaque planche supérieure serve de couvre-joint à celle de dessous. Toutes ces planches étant de même dimension, l'ensemble formera une sorte de plancher étanche.

« Les planches de la couche supérieure sont fixées ensemble au moyen d'un cours de planches semblables, placées perpendiculairement au sens des premières et clouées sur leurs extrémités; il est bon de les faire un peu déborder, afin de les dégager plus facilement lors de l'exploitation du

tas. Pour consolider encore cet ensemble, on peut clouer sur le milieu du plancher quelques taquets de peu de longueur, reliant ensemble deux ou trois planches, toujours de la couche supérieure.

« Enfin, sur le plancher ainsi formé, je fais entasser des blocs de pierre (du moellon) en quantité suffisante pour produire une pression de 800 kilog. à 1,000 kilog. par mètre carré.

« Le tassement se fait très vite, et la température, après s'être rapidement élevée jusque vers 48° centigrades, s'abaisse ensuite et reste stationnaire aux environs de 34°. — Le tas reste ainsi abandonné à lui-même, et le fourrage qu'il renferme (sauf une couche peu considérable sur les côtés), est admirablement conservé.

« L'exploitation du tas se fait par tranches, dans le sens de la plus petite largeur; on commence par enlever les pierres de chargement qui se trouvent sur la partie à exploiter, puis deux ou trois planches, de chaque tranche suivant la grandeur de la tranche, et on coupe avec un instrument quelconque.

« Le système qui consiste à ne relier les planches qu'avec de courts taquets, en rend la disjonction bien plus facile. Le tas peut rester en vidange, à l'air, sans inconvénient, pourvu que la charge demeure sur la partie restante; l'hiver dernier, j'en ai gardé en vidange pendant deux mois sans altération.

« Une bonne précaution à prendre, c'est, lors de l'exécution du tas, de forcer la quantité de fourrage mise sur les bords; il en résulte que, pour le tassement, ces bords sont rendus plus denses, plus imperméables à l'air, et la perte sur les faces est bien amoindrie.

Il est bon aussi de ne pas mettre toute la charge de pierre à la fois; il y aurait danger si le fourrage n'est pas en couches bien homogènes, ou si le poids n'est pas bien uniformément réparti, de voir le tas s'incliner fortement de côté. Il vaut mieux mettre d'abord demi-charge, puis le lendemain, quand un grand tassement s'est déjà produit, la compléter.

« Dans mes dernières expériences, j'avais chargé à raison de 1,200 kilog. par mètre carré; cette année je n'ai mis que 800 kilog., et la conservation a été excellente. J'avais tout d'abord employé, pour couvrir le tas, des madriers d'assez grande épaisseur, placés sur une seule couche; je les ai remplacés dans mes ensilages ultérieurs par de simples planches, comme je l'indique plus haut; elles sont plus faciles à manier, permettent, par leur superposition, de faire un plancher que l'expérience m'a démontré être à peu près étanche et qui, par sa légère flexibilité, transmet mieux et partout la pression du chargement.

« L'année dernière, j'ai laissé pendant plusieurs mois du regain de luzerne ainsi exposé à toutes les intempéries (pluie, neige, vent), il s'est très bien conservé. Cette année, malgré les pluies que nous avons eues ce printemps, j'ai conservé, encore en plein air, une première coupe de luzerne qu'il m'eût été impossible de dessécher, et qui aurait été entièrement perdue pour moi. Je ne puis donc qu'engager les agriculteurs, et en particulier ceux qui m'ont fait l'honneur de me consulter à ce sujet, à employer ce moyen si simple et si économique de conservation.

Procédé pour enlever le mauvais goût des futaillies.

Pour enlever le mauvais goût que les futaillies ont pu contracter, on les lave d'abord à l'eau fraîche et avec la chaîne; on met ensuite dans chaque pièce de 220 litres, 25 grammes de chlorure de chaux et 25 litres d'eau bouillante. On bouche, on roule le tonneau en tous sens; au bout de deux à trois heures, déboucher, vider le liquide, rincer à plusieurs eaux, laisser égoutter et mêcher le lendemain.

Bulletin commercial

Céréales. — Prix par 100 kilog. — Blé, 22 fr. 25. — Seigle, 18 fr. 00. — Orge, 18 fr. 25. — Avoine, 18 fr. 00.
Vendange. — 50 à 60 fr. la barrique.
Bœufs. — Prix du kilog. de viande sur pied au marché de la Villette :
 Bœufs, 1 fr. 28 à 1 fr. 68, selon la qualité.
 Vaches, 1 fr. 24 à 1 fr. 60, id.
 Taureaux, 1 fr. 24 à 1 fr. 44, id.
 Veaux, 1 fr. 40 à 1 fr. 70, id.
 Moutons, 1 fr. 58 à 1 fr. 98, id.
 Pores gras, 1 fr. 32 à 1 fr. 44, id.

Les quatre parties au globe
 fournissent les plantes qui entrent dans l'usine Hertzog à Paris, et qui en ressortent sous la forme de Pilules Suisses au nombre de quatre vingt millions de pilules par an, pour se répandre de nouveau dans toutes les parties du monde. « J'étais atteint d'une gastrite; aujourd'hui, après avoir fait usage de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je me trouve guéri. Dès que je me sens embarrassé, je prends deux de vos Pilules, qui me soulagent immédiatement. Je vous remercie et vous autorise à donner à ma lettre toute la publicité que vous jugerez à propos, afin que vos Pilules puissent servir à d'autres comme elles m'ont servi. » LACOMBE, boulanger, Bellevue (S. et L.). A. Hertzog, Ph^o, 28, rue de Grammont, Paris. L'Almanach des Pilules Suisses pour 1884 vient de paraître, 40 pages illustrées gratis dans les pharmacies.

BOURSE. — Cours au 7 octobre.

3 0/0.....	78 10
3 0/0 amortissable (ancien).....	79 45
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	103 75
4 1/2 0/0 1883.....	108 80

Dernier cours du 6 octobre.

Actions Orléans.....	1,330 00
Actions Lyon.....	1,235 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	372 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	302 75
Obligations Lombardes (jouissance.....)	308 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	330 50

BULLETIN FINANCIER
 Paris, 6 octobre 1884.

La nouvelle de la prise de Kelung par l'amiral Courbet n'a pas eu bien grande influence sur l'attitude de la Bourse: elle était prévue et suffisamment escomptée. De plus, ce nouveau succès de notre flotte ne suffira peut-être pas à amener la Chine à composition. Le bruit concernant les dispositions du Céleste empire sont des plus contradictoires; toutefois, le fait de l'attaque de nos canonnières au Tonkin ne saurait être considéré comme un symptôme de tendances plus pacifiques de la part de la cour de Pékin.

Les affaires restent calmes, mais les cours sont bien tenus; le 3 0/0 à 78.35; l'Amortissable à 79.65; et le 4 1/2 à 109.05.

Le Foncier est demandé à 1351; la Générale à 460, coupon détaché; la Banque de Paris, très maltraitée ces jours derniers, cote 735; la Franco-Egyptienne est complètement délaissée à 550.

Au comptant, il y a de bonnes demandes en actions et en obligations de nos grandes lignes de chemins de fer, ainsi qu'en obligations Est-Algérien à 330.

L'action Printemps est également recherchée; l'approche de la saison d'hiver donne à la marche ascendante des recettes une plus vigoureuse impulsion. L'obligation Panama fait 3.50 de perte.

Rappelons que c'est demain que la Société Générale et le Crédit Lyonnais émettront 21,460 obligations de 500 fr., rapportant 15 fr., de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien, au cours de 330 fr., dont 30 fr. payables à la souscription, 100 fr. à la répartition du 15 au 20 octobre; 100 fr. du 4^e au 15 novembre; 400 fr. du 1^{er} au 15 décembre. Obligations libérées à 328.75, jouissance 1^{er} septembre.

Bibliographie

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 423^e livraison (4 octobre 1884). — A la recherche des restes de la mission Crevaux, par M. A. Thouar. — 1884. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de Riou avec une carte. — Bureaux à la librairie Hachette et Co, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 618^e livraison (4 octobre 1884). Texte : Pour la patrie, par Mme J. Colomb. — L'intelligence des singes, par Maurice Daubin. — Le cheval, par P. Martefani. — Les perspectives, par Frédéric Dillaye. — La plus grosse perle du monde. — Chanson hollandaise, par Mme Gustave Demoulin. — Dessins : Ed. Zier, Emile Bayard, Pränishnikoff, Jahandier. — Bureaux à la librairie Hachette et Co, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 420, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N° 808, du 4 octobre 1884 : J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Laczczynski. Lettre de Pologne, hommage à M. J.-A. Barral. — Paul de Gasparin. Enquête à faire sur la culture du blé. — Dehérain. Sur la fermentation du fumier. — Sagnier. Barattes et manèges du système Simon. — Tochon. Sur la greffe de la vigne. — Bertrand. La ferrure Charlier. — Féral. Les prix culturaux dans les Hautes-Pyrénées. — Hoffmann. L'agriculture aux Etats-Unis, au Chili et aux Indes. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires : Barattes et manèges système Simon (4 fig.)

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1^{er} octobre 1884. — L'œil de la sorcière, par Daniel Hadson. — Le château de Brisevent, par Mme Stanislas Meunier. — Le Billet mortuaire, poésie, par Ch. Ségard. — L'art Khmer, par A. Genevay. — La Sténographie, par Léon Khan. — La fille de Lowrie, par Frances Burnett, traduction de Camille Valdy. — Chronique, histoire de la quinzaine, par A. de Villeneuve. — Correspondance et Concours par Eug. Müller. — Illustrations par Ch. Clérice, V. A. Poirson, A. Ferdinandus, L. Delaporte, Jules Girardet, Gaillard, etc. — Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Ne perdez pas d'espoir; écoutez mes paroles de joie. — Roubaix, le 16 mai 1884. — Monsieur, Le sieur Delfour, de Wattrelos, souffrait tous les jours d'une maladie qu'il voyait empirer à chaque instant sans espoir de guérison. Il ne pouvait prendre qu'avec grande peine quelque peu de nourriture et souvent même il la vomissait. Après avoir essayé de tous les médicaments et ayant lu une de vos petites brochures, il se décida à prendre de la Tisane Américaine des Shakers et des Pilules des Shakers. Au bout de huit jours il a éprouvé un tel soulagement qu'il pouvait manger ce qu'il voulait sans ressentir aucune douleur. Son estomac était complètement délabré par suite d'un diabète azoturique qu'il portait depuis longtemps et que l'examen de ses urines m'a fait reconnaître. Il me charge de vous témoigner ma reconnaissance bien sincère. Agréez, etc. V. Couvreur, pharmacien, rue Neuve, 20, Roubaix. (Prix 4 fr. 50 la bouteille). Lisez la brochure explicative qui est distribuée gratuitement dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Bourguignon, à Cahors. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Le Mardi 14 Octobre 1884
SOUSCRIPTION
 A
600,000 OBLIGATIONS COMMUNALES
 DE 500 3 0/0
 AVEC LOTS

Remboursables en 56 ans au plus tard.

Prix d'émission : 435 Fr.

Payables : 20 fr. en souscrivant le 14 octobre 1884.
 15 — à la délivrance des titres, du 15 au 30 novembre.
 50 — du 15 au 28 février 1885.
 50 — du 15 au 30 août 1885.
 50 — du 15 au 28 février 1886.
 75 — du 15 au 30 août 1886.
 75 — du 15 au 28 février 1887.
 100 — du 6 au 14 août 1887.

Total 435 fr. sans faculté d'anticipation.

LOTS :
 1,200,000 francs par an, 6 tirages : les 5 février, 5 avril, 5 juin, 5 août, 5 octobre, 5 décembre. A chaque tirage :
 1 obligation remboursable par... 100,000 fr.
 1 — — — — — 25,000 fr.
 6 — remboursables par 5,000 francs soit... 30,000 fr.
 45 obligations remboursables par 1,000 francs soit... 45,000 fr.
 53 lots par tirage pour... 200,000 fr.

Les libérations anticipées ne sont pas admises actuellement; la Société se réserve de les autoriser ultérieurement, suivant ses besoins.

Les versements successifs sur les obligations seront reçus au Crédit Foncier de France, chez les Trésoriers généraux et chez les Receveurs particuliers des finances.

Les intérêts sont payables au Crédit Foncier de France; chez les Trésoriers généraux et chez les Receveurs des finances.

La répartition sera faite du 15 au 30 novembre 1884. La souscription sera ouverte le mardi 14 octobre.

A PARIS :

- Au Crédit foncier de France, rue des Capucines, 19;
- Au Comptoir d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14;
- A la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, 3;
- A la Société Générale, rue de Provence, 54, et dans ses bureaux de quartier;
- Au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 19, et dans ses bureaux de quartier;
- Au Crédit industriels et commercial, rue de la Victoire, 72, et dans ses bureaux de quartier;
- A la Société de Dépôts et Comptes courants, place de l'Opéra, 2;
- A la Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour;
- Au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, 8, place Vendôme, à Paris; — et à Alger, Oran, Constantine et Bône;
- A la Compagnie Foncière de France, rue Saint-Honoré, 366;

DANS LES DÉPARTEMENTS :

Chez MM. les Trésoriers-Payeurs généraux ;
 Chez MM. les Receveurs particuliers des Finances ;
 Chez MM. les Directeurs des Succursales du Crédit Foncier ;
 Dans les Agences et Succursales des Sociétés ci-dessus indiquées.

A L'ÉTRANGER :

Dans les Agences et Succursales des mêmes Sociétés. La souscription sera close le même jour, à 5 heures.

On peut souscrire dès à présent par correspondance, en envoyant sous pli recommandé 20 francs par obligation demandée.

Toutefois, les souscriptions par correspondance ne sont admises que pour 2 obligations et au-dessus. — Les souscriptions par liste ne sont pas admises.

Éviter les contrefaçons
CHOCOLAT
MENIER
 Exiger le véritable nom

VIGNES AMÉRICAINES DU DOMAINE DE CAUMONT

PRÈS PUY-LEVÊQUE (LOT)

	Boutures le mille.	Rachés le mille.
Jacquez	30 »	150 »
Herbemont	30 »	180 »
Cunningham	30 »	80 »
Riparia	30 »	100 »
Solonis	30 »	
York Madeira	30 »	

Boutures Othello, Canada, Triumph, Noah, à prix modérés.

Adresser les demandes à M. PIEDLOUP, régisseur du domaine de Caumont.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIÉU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 fr. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction: — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M. J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLÉAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 L. 10 par la poste.

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristallin, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS (Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

21 RÉCOMPENSES ET PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



PÉRIQUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
MEMBRE DU JURY
BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



DU PIN

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs à Fabricants
PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer.
L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

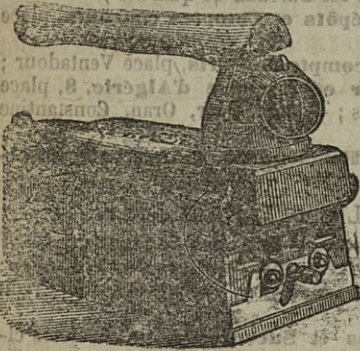
Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Lingés de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.



NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :
Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

ON DEMANDE

de suite un régisseur 5,600 fr.; Un garde-propriété 1,900 fr.; Une demoiselle pour le commerce 1,400 fr.; Un surveillant d'usine 3,600 fr. Ecrire à M. Quintard, 45, rue Dagoerre, Paris. Joindre timbre de réponse.

GODINAUD

Rue Sainte-Claire, n° 58, à CAHORS

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés: Édition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Librairie FÉLIX ALCAN, 108, boulevard Saint-Germain, Paris

BIBLIOTHÈQUE UTILE

83 volumes, in-18 de 192 p. chacun, chaque vol. br. 60 c.; cart. à l'anglaise 1 fr. (Envoi franco contre timbres ou mandats-poste)

1. Morand. Introd. à l'étude des sciences physiques.
2. Cravellier. Hygiène générale.
3. Corbon. De l'enseignement professionnel.
4. Pichat. L'Art et les artistes en France.
5. Buchez. Les Mérovingiens.
6. Buchez. Les Carolingiens.
7. F. Morin. La France au moyen âge.
8. Bastide. Luttes religieuses des premiers siècles.
9. Pelletan. Décadence de la monarchie française.
10. L. Brothier. Histoire de la terre.
11. Sanson. Principaux faits de la chimie.
12. Turck. Médecine populaire.
13. Morin. Résumé populaire du Code civil.
14. Zaborowski. L'homme préhistorique.
15. A. Ott. L'Inde et la Chine.
16. Catalan. Notions d'astronomie.
17. Cristal. Les désemplois du travail.
18. Victor Meunier. Philosophie zoologique.
19. G. Jourdan. La Justice criminelle en France.
20. Ch. Roland. Histoire de la maison d'Autriche.
21. E. Despois. Révolutions d'Angleterre.
22. B. Gastineau. Génie de la science et de l'industrie.
23. H. Leneveu. Le Budget du foyer.
24. L. Combès. La Grèce ancienne.
25. F. de La Croix. Histoire de la Restauration.
26. L. Brothier. Histoire populaire de la philosophie.
27. E. Marjollé. Les Phénomènes de la mer.
28. L. Collas. Histoire de l'empire ottoman.
29. Zurocher. Les Phénomènes de l'atmosphère.
30. E. Raymond. L'Espagne et le Portugal.
31. Eugène Noël. Voltaire et Rousseau.
32. A. Ott. L'Asie occidentale et l'Égypte.
33. C. Richard. Origine et Fin des mondes.
34. Enfantin. La Vie éternelle.
35. L. Brothier. Causeries sur la mécanique.
36. Alfred Douteau. Histoire de la marine française.
37. Frédéric. L'homme préhistorique. 2 vol.
- 38-40. Carnot. Révolution française. 3 vol.
41. Zurocher et Marjollé. Télescope et Microscope.
42. Blerzy Torrens. Fleuves et canaux de la France.
43. P. Secchi, Wolf et Briot. Le Soleil et les Étoiles.
44. Stanley Jevons. Économie politique.
45. Em. Ferrière. Le Darwinisme.
46. Leneveu. Paris municipal.
47. Boillet. Les Entrointes de Fontenelle.
48. Edgar Zevort. Histoire de Louis-Philippe.
49. Geikie. Géographie physique.
50. Zaborowski. L'origine du langage.
51. Blerzy. Les Colonies britanniques.
52. Albert Lévy. Histoire de l'air.
53. Geikie. Géologie.
54. Zaborowski. Les migrations des animaux.
55. F. Paulhan. La physiologie de l'esprit.
56. Zurcher et Margollé. Phénomènes célestes.
57. Girard de Rielle. Peuples de l'Afrique et de l'Asie.
58. Jacques Bertillon. La statistique humaine de la France (naissance, mariage, mort).
59. Paul Gaffarel. La défense nationale en 1792.
60. Herbert Spencer. De l'éducation.
61. Jules Barni. Napoléon 1^{er}.
62. Huxley. Premières notions sur les sciences.
63. F. Bondois. L'Europe contemporaine.
64. Grove. Continents et océans.
65. Jovan. Les îles du Pacifique.
66. Robinet. La philosophie positive.
67. Renard. L'homme est-il libre?
68. Zaborowski. Les grands sages.
69. E. Haton. Histoire du journal.
70. Girard de Rielle. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
71. A. Douteau. Histoire contemporaine de la Prusse.
72. Dufour. Petit dictionnaire des falsifications.
73. F. Hennequy. Histoire contemporaine de l'Italie.
74. Leneveu. Le travail manuel en France.
75. Jovan. La chasse aux animaux marins.
76. Regnard. Histoire contemporaine de l'Angleterre.
77. Boutan. Histoire de l'eau.
78. Jourdy. Le patriotisme à l'école.
79. Mongredien. Le libre échange en Angleterre.
80. Creighton. Histoire romaine.
- 81-82. P. Bondois. Mœurs et institut. de la France. 2 vol.
83. Zaborowski. Les mondes disparus.

CHEMISES

sur mesure

pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHÂLES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

CCSTUMES

sur mesure

pour

HOMMES

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.